



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC vous est donné par Sophie Millette, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la Municipalité de Saint-Sylvere, que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Sylvere à la séance extraordinaire du 09 décembre 2019, a adopté le règlement suivant:

Règlement numéro 316 fixant les différents taux de taxes pour l'exercice financier 2020 et les conditions de perception.

Tout intéressé peut consulter ce règlement au bureau municipal situé au 756A, rue Principale, Saint-Sylvere sur les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Sylvere, ce 10^e jour du mois de décembre 2019

Sophie Millette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Sophie Millette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Sylvere certifie avoir publié le présent avis public, en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil municipal.

Le 10 décembre 2019, entre 7 h et 19 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10 décembre 2019.

Sophie Millette
Directrice générale et secrétaire-trésorière